



PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE /ACTEUR PRAP (IBC niveau 1 – SECTEUR INDUSTRIE BATIMENT COMMERCE)

L'organisation et les modalités de déroulement de la formation :

Programmes actualisés en permanences.

Pour les stages réalisés en INTRA, une confirmation écrite trois semaines avant le début de la formation est nécessaire pour effectuer la déclaration d'ouverture sur l'outil de gestion national FORPREV.

Un exemplaire du document unique sera demandé et un questionnaire sera envoyé pour permettre d'être au plus juste.

Possibilité d'intervenir ou de faire une visite sur site, pour effectuer un audit par rapport aux risques.

La formation se déroule soit en intra ou en inter entreprise.

Objectifs / Compétences (INRS)

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques de son métier afin de repérer : les situations dans son travail susceptibles soit de nuire à sa santé, soit d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs et les enjeux pour l'entreprise
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain et identifier les différentes atteintes à la santé encourue.
- Participer à la maîtrise du risque en proposant des idées d'amélioration techniques ou organisationnelles en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et principes de base d'aménagement des postes de travail. En économisant les efforts par l'organisation et la simplification des manutentions répétitives et par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées pour les manutentions occasionnelles.

Contenu

1^{ère} demi-journée :

Comprendre l'intérêt de la prévention

Connaître les risques de son métier

Connaître le fonctionnement du corps humain et les dommages liés à l'activité physique

2^{ème} demi-journée

Connaître le fonctionnement du corps humain et les dommages liés à l'activité physique

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort et techniques gestuelles

3^{ème} demi-journée

Proposer des améliorations de sa situation de travail

Epreuve certificative et correction

Gestes techniques (situations pratiques)

4^{ème} demi-journée

Gestes techniques et aides à la manutention (situations pratiques)

Bilan et évaluation de la formation

Les modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation :

Programme et contenu de la formation conformes au référentiel de formation de l'INRS

Moniteurs PRAP à jour de leur Maintien/Actualisation des Compétences (MAC)

Les formateurs ont une activité pratique dans le domaine des premiers secours et prévention (sapeur-pompier, secouriste, Agent de sécurité incendie, ...) et possèdent une expérience sur le terrain.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation et certificative au moment des cas concrets.

L'évaluation donne droit, si elle est satisfaisante, au Certificat INRS acteur PRAP IBC délivré par l'organisme formateur.

A l'issue de cette évaluation, un certificat PRAP de l'INRS valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable de la part du ou des formateurs.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et appréciation du résultat :

Feuille d'émargement

Attestation de fin de formation

La formation comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation. L'évaluation donne droit, si elle est satisfaisante, un Certificat INRS acteur PRAP IBC, délivré par l'organisme formateur (certificat sauveteur secouriste du travail).

Cette formation fait l'objet d'un maintien/actualisation des compétences obligatoire (MAC)

Questionnaire d'évaluation de la formation

Maintien et Actualisation des compétences :

Le Certificat INRS acteur PRAP IBC est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, l'acteur PRAP doit suivre une session de maintien et d'actualisation de ses compétences PRAP pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

La durée de la formation :

2 jours (14 heures)

Public

Apprentis, salariés dont l'activité professionnelle comporte une part de travail physique, et amenés à manipuler des charges, ou faire des gestes répétitifs

Le nombre de stagiaires par session :

Sessions de 4 à 10 participants

Prérequis

- Compréhension orale de la langue française

Moyens pédagogiques

Diaporama /Film de l'INRS

Outils de base de manutention

Travail de groupe avec mises en situation

Méthodes

Formation action

Prise en compte des situations professionnelles du stagiaire

Alternance théorie/pratique Exercices pratiques et analyse terrain

Evaluation

Evaluation et certification selon le référentiel de l'INRS

Validation

Fiche individuelle de satisfaction

Attestation de fin de formation

Certificat INRS acteur PRAP IBC valable 24 mois si

exigences des épreuves certificatives satisfaites